

Correspondant :  
Jean-Marc MUNSCH  
Téléphone : 03 88 33 90 24  
Mail : jm.munsch04@gmail.com

Strasbourg le 09 Octobre 2016

Chers amis tireurs, tireuses,

La Section de Tir de l'Association Sportive d'Électricité de Strasbourg a le plaisir de vous inviter à participer à son 43<sup>ème</sup> challenge qui aura lieu :

**Du 16 Novembre au 20 Novembre 2016**  
**AU STAND DE TIR DE L'A.S.E.S.**  
**Chemin de la Holtzmatt à STRASBOURG (Montagne Verte)**  
**Coordonnée GPS : 48.571345, 7.704840**

Les Tirs auront lieu :

- Mercredi 16 Novembre 2016 de 14h00 à 18h 30
- Jeudi 17 Novembre 2016 de 17h00 à 22h 00
- Vendredi 18 Novembre 2016 de 17h00 à 22h 00
- Samedi 19 Novembre 2016 de 13h00 à 19h 00
- Dimanche 20 Novembre 2016 de 09h00 à 15h 00

La lecture du palmarès et la remise des prix aura lieu :  
le Dimanche 20 Novembre 2016 à 17h00

Nous comptons sur vous pour diffuser l'information aux tireurs de votre club.

En comptant sur votre participation et vous remerciant par avance, nous vous prions d'agréer, chers amis tireurs, nos sportives salutations.

Pour le comité  
Jean-Marc MUNSCH  
Président de la section de tir

P.J. Règlement du challenge



# RÈGLEMENT DU CHALLENGE DE L'A.S.E.S. 2016 CARABINE ET PISTOLET 10 MÈTRES

## 1. CONDITIONS

Position debout sans appui pour toutes les catégories sauf pour les catégories « Poussins », « Benjamins » et « tirs vétérans » qui tirent avec appui sur potence réglementaire (le matériel d'appui est à fournir par la société participante).

## 2. MATCH

Carabine : essais illimités + 40 plombs de match (1 par blason) - 30 plombs de match pour les catégories Benjamins et Poussins

Pistolet : essais illimités + 40 plombs de match (2 par blason)

Les cartons de tir seront fournis par la section de tir de l'A.S.E.S., les plombs seront à charge des participants.

## 3. PALMARÈS - CLASSEMENT

Le palmarès sera établi en fonction des 3 meilleures séries de 10 plombs ou des 2 meilleures séries pour les Benjamins et Poussins

### PALMARÈS INDIVIDUEL

#### **Individuel Carabine et individuel Pistolet**

Sénior 1 - Sénior 2 - Sénior 3 - Vétéran Potence - Dame 1 - Dame 2 - Dame 3  
- Junior G. + F. - Cadet G. + F. - Minime G. + F. - Benjamin G. + F. - Poussin G. + F.

### RÉCOMPENSE AUX 3 PREMIERS TIREURS DE CHAQUE CATÉGORIE

EX-ÆQUO - Deux tireurs à égalité seront départagés par la somme de la dernière série (10 plombs) prise en compte pour le palmarès ou de l'avant dernière série s'il y a toujours égalité et ainsi de suite. En cas d'égalité de toutes les séries, le tireur ayant réalisé le plus de 10 sera classé prioritaire.

### ÉQUIPES

#### **ÉQUIPES « CARABINE » et ÉQUIPES « PISTOLET »**

**SÉNIOR - DAME - JUNIOR - CADET - MINIME - BENJAMIN - POUSSIN**

### RÉCOMPENSES PAR ÉQUIPES

#### **ÉQUIPES CARABINE**

SÉNIOR : CHALLENGE ÉLECTRICITÉ DE STRASBOURG - 2015 = **Kaltenhouse**

DAME : CHALLENGE DU PRÉSIDENT - 2015 = **Lingolsheim**

---

Adresse pour toute correspondance :

M. Jean-Marc MUNSCH - Président de la section TIR de l'ASES  
20, rue de Pfulgriesheim 67450 LAMPERTHEIM  
jm.munsch04@gmail.com - Tel. : 03 88 33 90 24

JUNIOR : CHALLENGE JEUNESSE ET SPORT 2015 =  
CADET : CHALLENGE DES ESPOIRS - 2015 = **Kaltenhouse**  
MINIME à POUSSIN : COUPE

#### **ÉQUIPES PISTOLET**

SENIOR : CHALLENGE ÉLECTRICITÉ DE STRASBOURG - 2015 = **Lingolsheim**

DAME : CHALLENGE DU COMITE TIR ASES - 2015 = **Lingolsheim**

JUNIOR : CHALLENGE André ALLAIS - 2015 =

CADET : CHALLENGE Joseph ZECHEL - 2015 =

MINIME à POUSSIN : COUPE

Les challenges doivent être gagnés trois années consécutives ou cinq années non consécutives pour être acquis définitivement au vainqueur à l'issue de la 3<sup>e</sup> ou la 5<sup>e</sup> année.

Les équipes seront composées par les 3 meilleurs tireurs de chaque catégorie.

Une équipe SENIOR incomplète peut être complétée par un SENIOR 2 ou 3, une DAME ou un JUNIOR

Le tir par équipe compte pour le classement individuel.

Ex-æquo : deux équipes à égalité seront départagées par la somme des dix derniers plombs des trois tireurs de l'équipe.

#### **4. ENGAGEMENTS**

Droits d'engagement perçus sur place : **7,00 € pour les SENIORS et DAMES et 5,00 € pour les JEUNES** (Junior - Cadet - Minime - Benjamin - Poussin)

#### **5. LIEU** :

**STAND DE TIR A.S.E.S - Chemin de la Holtzmatt -STRASBOURG Montagne-Verte**

Coordonnées GPS : 48.571345, 7.704840

☎ 03 88 26 29 36

Lecture du palmarès, remise des Challenges et Coupes :  
**DIMANCHE 20 Novembre 2016 à 17h00**

---

*Adresse pour toute correspondance :*

M. Jean-Marc MUNSCH - Président de la section TIR de l'ASES  
20, rue de Pfulgriesheim 67450 LAMPERTHEIM  
jm.munsch04@gmail.com - Tel. : 03 88 33 90 24